

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 28 septembre 2026

CHIFFRE À RETENIR

6,4 %

Estimation de la perte de PIB en Tunisie résultant du stress hydrique, à horizon 2050 (Banque mondiale)

Tunisie

Signature d'un Pacte national pour la santé avec les partenaires au développement

A l'issue de la conférence internationale « Telehealth Connect 2026 », qui s'est tenue à Tunis du 29 septembre au 1^{er} octobre sur le thème de la santé numérique, le Ministre tunisien de la santé, Mustapha Ferjani, et celui des Technologies et de la Communication, Sofiane Hemissi ont signé, en présence des institutions internationales partenaires de la Tunisie dans le secteur de la santé (ONU, OMS, Banque mondiale, France/AFD, Allemagne, Japon), un « pacte national pour la santé », visant à accélérer la transformation numérique du secteur et la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Ce pacte constitue un accord entre le Ministère de la Santé et les partenaires au développement pour le soutien aux efforts tunisiens visant à renforcer le système de santé. Il repose sur six axes principaux : (i) l'accès numérique

équitable aux services de santé ; (ii) la continuité et la coordination des parcours de soins ; (iii) la gouvernance sécurisée des données sanitaires ; (iv) la modernisation des infrastructures et plateformes numériques ; (v) le développement des compétences et de l'innovation ; (vi) ainsi que la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en médicaments.

La BID approuve un financement de 335 M€ pour l'extension du réseau autoroutier

Dans [un communiqué](#) publié le 29 septembre 2026, la Banque islamique de développement (BID) a annoncé, en marge de la 368^{ème} réunion du conseil des administrateurs tenue les 29 et 30 septembre à Djeddah, la mise en place d'une enveloppe de 938 M\$ destinée à financer des projets de développement en faveur de six pays membres. Parmi ces projets, la Tunisie bénéficiera d'une enveloppe de 335 M€ afin de financer l'extension du réseau autoroutier dans les gouvernorats du Kef et de Jendouba. Ce projet visera notamment à favoriser

l'intégration économique et le développement régional en renforçant la qualité des infrastructures et la connectivité.

La Banque mondiale alerte sur les risques liés au stress hydrique

Dans son rapport [« Tunisia Economic Monitor »](#), publié le 24 septembre 2026, la Banque Mondiale (BM) consacre un encadré aux enjeux liés au stress hydrique en Tunisie. Le rapport indique que la Tunisie dispose actuellement d'environ 380 m³/hab/an d'eau douce renouvelable, soit un niveau inférieur au seuil de pénurie d'eau absolue fixé à 500 m³, alors même que huit des dix dernières années ont enregistré des précipitations inférieures à la moyenne. Dans un contexte de demande croissante d'eau potable, notamment pour les besoins de l'agriculture, et des conséquences du réchauffement climatique, l'institution alerte sur une possible détérioration de la situation à moyen terme. En effet, si le Plan Eau 2050 de la Tunisie fournit un cadre stratégique et des propositions de mesures correctives (réutilisation des eaux usées traitées, participation du secteur privé, gouvernance de la SONEDE), l'absence de mise en œuvre de ces mesures pourrait entraîner la réduction des réserves d'eau douce renouvelable entre 120 et 200 m³/hab/an d'ici 2050, soit une réduction de près de 70% des ressources disponibles par rapport à la situation actuelle. Cette diminution entraînerait des pertes économiques pouvant atteindre jusqu'à 6,4% du PIB à horizon 2050 selon le rapport. Le secteur agricole, qui emploie 14% de la main d'œuvre nationale, serait particulièrement affecté. En effet, le stress hydrique pourrait faire chuter la valeur ajoutée de l'agriculture de 29% et supprimer 30% des emplois du secteur agricole d'ici 2050. Les conséquences iraient bien au-delà du seul secteur agricole, affectant notamment les secteurs fortement

dépendants de l'eau comme le tourisme, l'agro-alimentaire, le textile et l'industrie.

Les banques commerciales inaugurent une plateforme digitale pour les prêts sur l'honneur

Conformément aux dispositions de la loi 2024-41 sur les chèques sans provisions et au décret d'application n°2026-148, les banques commerciales tunisiennes ont ouvert auprès des particuliers et des entreprises, le 1^{er} octobre 2026, leurs guichets numériques de demande de crédit sur l'honneur. Pour rappel, une disposition de la loi relative aux chèques stipule que chaque établissement bancaire est tenu d'ouvrir dans ses comptes une ligne de financement de micro-crédits d'honneur, qui représentera 8% des bénéfices réalisés par la banque lors de l'exercice précédent. Ces prêts seront accordés sur le court terme (maximum 2 ans) sans intérêts, sans garanties ni collatéraux, et sans commissions ni frais de dossier. Elles doivent traiter les demandes de crédit dans l'ordre d'arrivée et dans un délai maximal de dix jours. A titre informatif, le montant total accordé au titre des crédits d'honneur en 2025 aurait ainsi pu s'élever à environ 126 M TND (37 M€) en se basant sur les données de l'ensemble du secteur bancaire en 2024.

Libye

Après la réouverture de la vanne n°7 du pipeline de Sharara, la NOC estime les pertes de recettes à environ 95 M\$

Dans [un communiqué](#) publié le 26 septembre 2026, la National Oil Corporation (NOC) a annoncé la réouverture de la vanne n°7 de l'oléoduc Al-Sharara - Zawiya, après cinq jours de blocage par des membres de la Garde des installations pétrolières (PFG). Selon la NOC, cette interruption aurait entraîné une perte de production sur 5 jours estimée à plus de 942 000 barils, représentant environ 95 M\$ de recettes d'exportation.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	57,6	60,7	59,1
Croissance du PIB réel, en %	2,5	2,1	1,6
Taux d'investissement, en % du PIB	10,7	10,4	10,6
Taux d'épargne, en % du PIB	7,9	6,2	4,8
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	6,5	7,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,2	-7,4	-6,5
Recettes publiques, en % du PIB	28,8	28,7	28,7
Dépenses publiques, en % du PIB	34	36,1	35,2
Dettes publiques, en % du PIB	81,3	84,9	88,7
Solde courant, en % du PIB	-2,8	-4,2	-5,8
Notation souveraine Fitch/Moody's	B-/CAA1 stable	-	-

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T2 2026	2,3%	-0,3 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T2 2026	14,9%	-0,1 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Août 2026	5,4%	+0,3 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/09/2026	6 093 M TND	+4,7% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/09/2026	6 675 M TND	+5,2% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 24/09/2026	92 jours	-12 jours
USD/TND	Au 30/09/2026	2,98	+2,25%
EUR/TND	Au 30/09/2026	3,37	-1,36%*

* Un signe négatif signifie une appréciation du dinar tunisien face à la devise correspondante.

Sources : INS, BCT

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44,7	52,5	50,1
Croissance du PIB réel, en %	15,9	6,7	4,5
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1	26,2	25,7
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	10,5	10,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-31,1	-20,9	-23,8
Recettes publiques, en % du PIB	71,2	67,9	65,5
Dépenses publiques, en % du PIB	102,3	88,8	89,4
Dette publique, en % du PIB	-	-	-
Solde courant, en % du PIB	-3,8	4,2	1,6

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.